LE Tremblantois

JOURNAL DU CITOYEN | MARS 2022
VOLUME 6, NUMÉRO 1

Une première patinoire couverte au Village !

PAGE 7

BUDGET 2022 : SERVICES ACCRUS ET ACCENT SUR L'URBANISME ET L'ENVIRONNEMENT PAGE 4

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT : VERS LA REFONTE DU PLAN D'URBANISME PAGE 6

SÉCURITÉ INCENDIE : LE SSIMT DESSERT NEUF AUTRES MUNICIPALITÉS PAGE 8

Ville de
MONT-TREMBLANT

INFORMATIONS PRATIQUES

NOUVEAU !
Accueil téléphonique disponible en tout temps (24/7)
819 425-8614

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES

Bureaux municipaux ouverts du lundi au vendredi :
8 h 30 à 16 h 30

Note : en raison de la COVID-19, certains employés municipaux sont en télétravail. Il est donc recommandé de visiter **villedemont-tremblant.qc.ca** ou de téléphoner avant de vous déplacer.

JOURS FÉRIÉS

Les bureaux municipaux seront fermés aux dates suivantes :

- 15 au 18 avril pour le congé de Pâques
- 23 mai pour la Journée nationale des Patriotes

Pour toute urgence municipale, composez le **819 425-8614**. Pour toute autre urgence, composez le **911**.

CONSEILS MUNICIPAL ET D'AGGLOMÉRATION

Prochaines séances publiques :

11 AVRIL, 9 MAI, 13 JUIN 2022 À 19 H

Lors de ces séances, deux périodes de questions vous permettent de vous exprimer : la première période porte uniquement sur les sujets à l'ordre du jour, tandis que la deuxième est ouverte.

L'ordre du jour est disponible le vendredi précédant les séances régulières à **villedemont-tremblant.qc.ca/conseil**. Visitez cette page à l'approche des séances pour connaître les mesures sanitaires en vigueur.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Prochaines rencontres :

4 AVRIL, 2 MAI ET 6 JUIN 2022

SOMMAIRE

Mot du maire 3
Budget 2022 4
Vie municipale 6
Développement économique 11
Environnement 12
Rappels saisonniers 14
Transport en commun 16
Sécurité publique 17
Culture 20
Loisirs 22
Organismes communautaires 27
Première Scène 28

Conseil municipal

TYLER COOK
District n° 1

BILLIE-JEANNE GRATON
District n° 2

DOMINIQUE LAVERDURE
District n° 3

JOËL CHARBONNEAU
District n° 4

CATHERINE DROUIN
District n° 5

SYLVIE VAILLANCOURT
District n° 6

GUYLAINE LYRAS
District n° 7

ROXANNE LACASSE
District n° 8

Un budget axé sur la qualité de vie

A budget focused on quality of life

Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord, j'aimerais saluer le travail qu'a effectué le nouveau Conseil municipal avec la confection du budget 2022 qui a été adopté en janvier dernier. C'est un très bon premier budget : nous avons limité la hausse des taxes et augmenté les services à la population comme nous nous étions engagés à le faire.

Notre objectif reste le même : vous offrir une excellente qualité de vie avec des infrastructures et des services supérieurs aux villes de notre taille. Je vous en donne quelques exemples :

- Transport en commun gratuit
- Complexe aquatique, aréna, terrain multisport synthétique, et bientôt le Centre sportif adjacent au Centre collégial
- Le Domaine Saint-Bernard et sa plage, de même que la plage du lac Mercier
- Un nouveau parc canin
- La salle de spectacle Première Scène
- De nombreux plateaux sportifs intérieurs et extérieurs (pétanque, tennis, soccer, sentiers de vélo de montagne, près d'une trentaine de parcs ainsi que des patinoires, dont une première patinoire couverte au Village qui sera magnifique)
- Deux bibliothèques et deux salles d'exposition
- Le Marché d'été et le Marché des fêtes
- L'Espace public avec ses spectacles et ses événements, sans compter tous les événements culturels et sportifs organisés par les partenaires que nous soutenons
- Un accueil téléphonique 24/7 bilingue
- Un réseau de bornes de recharge électrique qui va bientôt devenir un des plus étendus du Québec

Vivre à Mont-Tremblant, ça vous permet d'avoir accès à tout ça et bien plus encore ! C'est important de se rappeler que nous sommes privilégiés d'avoir tous ces services et infrastructures à notre portée, et que c'est exceptionnel pour une petite ville comme la nôtre.

Nous avons en plus la chance de bénéficier d'un taux de taxation enviable. D'ailleurs, cette année, nous avons limité l'augmentation du compte de taxes à moins de la moitié de l'inflation.

Je suis très fier de cet équilibre entre services et capacité de payer des contribuables. Merci à mes collègues du Conseil et bravo à toute l'équipe municipale pour cet excellent budget.

Vous trouverez plus de détails sur le budget dans les pages qui suivent ainsi qu'à **villedemont-tremblant.qc.ca/budget.**

Je vous souhaite une bonne lecture et un agréable printemps !

LUC BRISEBOIS, **maire**

Hello everyone,

First of all, I would like to thank the new Municipal Council for all the work that went into preparing the 2022 budget that was adopted back in January. It's a very good first budget – while keeping tax increases to a minimum, we've managed to upgrade public services, just as we had committed to doing.

Consequently, our goal remains the same: to offer an excellent quality of life by providing better services and infrastructures than other cities our size, namely through:

- *Free public transit*
- *An aquatic centre, arena, synthetic multi-sport field and the upcoming Centre sportif next to the Centre collégial*
- *The Domaine Saint-Bernard and its beach, as well as the beach at lake Mercier*
- *A new dog park*
- *Première Scène concert hall*
- *Several indoor and outdoor sports facilities: petanque, tennis, soccer, mountain bike trails, nearly 30 parks, various skating rinks, including the first covered skating rink in the Village*
- *Two libraries and two exhibition halls*
- *The summer market and holiday market*
- *The Espace public with shows and events, not to mention all the cultural and sports events held by partners that we support*
- *A bilingual 24/7 telephone line*
- *An electric vehicle charging station network, which will soon be one of the largest in Quebec*

Living in Mont-Tremblant gives you access to all this and much more! It's important to realize how lucky we are to have all of these services and infrastructures at our disposal. It's exceptional for a small city like ours.

Furthermore, we can benefit from a very advantageous tax rate. This year, we were able to keep tax increases to a minimum, at less than half of the inflation rate.

You will find more details on the budget on the following pages and at ***villedemont-tremblant.qc.ca/budget.***

I am very proud of the balance we achieved between services and taxpayers' capacity to pay. That is why I would like to thank my colleagues in the Council once more and congratulate the entire municipal team for this excellent budget.

Enjoy this edition and have a great spring!

Budget 2022

Après avoir adopté en décembre le programme triennal d'immobilisations qui prévoit cette année des investissements de 17,9 M $, les conseils municipal et d'agglomération ont adopté le 31 janvier dernier le budget 2022 de Mont-Tremblant qui s'élève à 51,8 M $. La Ville limite la hausse du taux de taxes des contribuables tremblantois à 2 % et gèle les tarifs. Ainsi, la hausse du compte de taxes pour une maison moyenne de 350 000 $ se situera à près de 45 $, soit 1,5 %.

BONIFICATION DES SERVICES À LA POPULATION

Comme la Ville s'était engagée à le faire, les économies en matière de desserte policière sont réinvesties pour bonifier les services à la population, notamment avec l'ouverture à l'été 2022 du Centre sportif, adjacent au Centre collégial Mont-Tremblant.

La Ville injectera par ailleurs 1,1 M $ au Domaine Saint-Bernard, dont une subvention supplémentaire de 699 000 $ pour la mise à niveau et l'amélioration des bâtiments et infrastructures, ce qui permettra de mieux accueillir les utilisateurs et utilisatrices pour une expérience nature rehaussée.

En matière de sécurité incendie, l'ajout d'une garde en caserne dans le secteur Centre-ville, améliorant le temps de réponse des pompiers, est réalisé avec un impact nul sur le compte de taxes, grâce aux ententes intermunicipales qui prévoient une contribution financière des municipalités desservies, tout en permettant des économies d'échelle.

Une nouveauté cette année : la Ville effectuera la diffusion des séances des conseils en direct sur le Web afin de faciliter et encourager la participation de la population à la vie démocratique. La Ville a déjà commencé en janvier à diffuser les séances virtuelles via la plateforme Zoom, permettant ainsi la participation du public. La diffusion en direct des séances tenues en présentiel sera pour sa part déployée en cours d'année.

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Mont-Tremblant poursuivra en 2022 sa révision réglementaire en matière d'urbanisme et entamera de nouvelles démarches en réponse aux enjeux soulevés par la population lors des consultations tenues à l'été 2021. Une démarche de définition et d'encadrement de l'identité architecturale de Mont-Tremblant sera menée, en plus de mettre en place des mesures qui viseront à répondre à la pénurie de logements et de travailleuses et travailleurs, accentuée par la pandémie. Aussi, des consultations publiques auront lieu dans le but de définir la vision souhaitée pour le pôle Village.

Le budget inclut également de nouveaux effectifs aux services de l'urbanisme et de l'environnement, entrés en poste au courant de l'année 2021 afin de faire face à la pression immobilière accrue.

PLAN CLIMAT ET PLAN D'ACTION EN ENVIRONNEMENT

À la suite de l'adoption du Plan climat et du Plan d'action en environnement en 2021, la Ville entame la mise en œuvre de ces deux documents d'orientation et réserve à cette fin près de 235 000 $ au budget et 1,8 M$ au programme triennal d'immobilisations (PTI) détaillé dans l'encadré ci-contre.

MONT-TREMBLANT PRIORISE LA BONIFICATION DES SERVICES À LA POPULATION, L'URBANISME ET L'ENVIRONNEMENT

REVENUS 2022

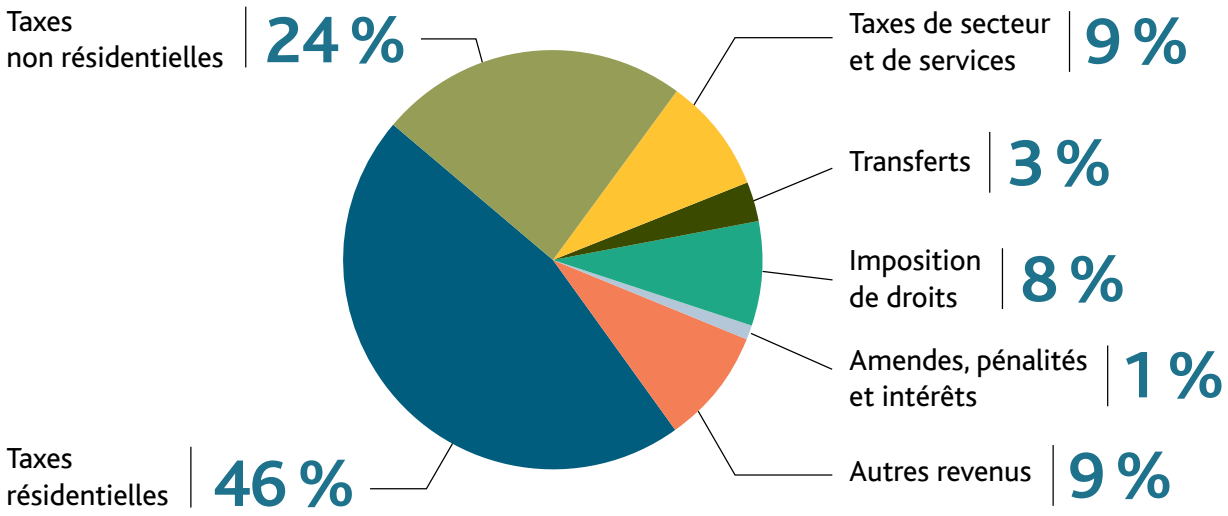

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2022-2024

SANTÉ

- Plans et devis pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout pour l'implantation d'un futur établissement de santé à Mont-Tremblant (40 000 $)

VOIRIE

- Prolongement du chemin Albatros et du boulevard du Docteur-Gervais (de la rue Desjardins à la montée Kavanagh) (7,6 M $)
- Réfection et pavage de rues (2 M $)

PLAN CLIMAT, PLAN D'ACTION EN ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

- Égout séparatif phase III (1,4 M $ – subvention de 100 %)
- Réparation du décanteur ainsi que plans et devis pour l'augmentation de la capacité de l'usine d'épuration au centre-ville (600 000 $)
- Conversion de l'éclairage conventionnel en DEL – rues et aréna (465 000 $)

TRANSPORT ACTIF ET TRANSPORT EN COMMUN

- Plans et devis pour l'ajout de liens cyclables (60 000 $)
- Ajout d'abribus (60 000 $)
- Plans et devis pour l'implantation d'un stationnement incitatif dans le secteur Centre-ville (50 000 $)

LOISIRS ET CULTURE

- Jeux d'eau à l'îlot sportif Erik Guay (445 000 $ - subvention de 50 %)
- Terrain de basketball au parc Daniel-Lauzon (335 000 $)
- Kiosques mobiles pour le Marché des fêtes au pôle Centre-ville (115 000 $)

SENTIERS

- Développement et mise à niveau de sentiers et pistes cyclables (350 000 $)
- Parc récréatif de vélo *(pumptrack)* au Village (110 000 $ – subvention de 100 %)
- Plans et devis pour la construction d'un tunnel afin de sécuriser la traverse de la montée Ryan pour les vélos de montagne (40 000 $)

Enjeux de développement

MONT-TREMBLANT POURSUIT SA DÉMARCHE DE RÉVISION RÉGLEMENTAIRE EN VUE DE LA REFONTE DU PLAN D'URBANISME

Le 14 février dernier, le Conseil municipal a poursuivi le processus de révision réglementaire en vue de la refonte du plan d'urbanisme, et ce, en adoptant trois règlements concernant le plan d'urbanisme, les permis et certificats ainsi que le lotissement.

L'adoption du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est prévue lors de la séance du conseil du 14 mars, de même que l'adoption du règlement de zonage, qui est toutefois conditionnelle à l'absence de tenue d'un registre en vue d'une demande de référendum.

Rappelons que la Ville avait interrompu le processus d'adoption d'une première version du projet de règlement sur les PIIA pour y intégrer de nouvelles dispositions. En effet, à la lumière des consultations sur la première vague de révision réglementaire, le Conseil municipal a opté pour retirer du règlement de zonage les dispositions sur les pentes fortes et de plutôt les intégrer dans le règlement sur les PIIA. Cette décision permet de mieux encadrer les constructions sur ce type de terrains plutôt que de les interdire complètement.

COMITÉ SUR LES PENTES FORTES

Le nouveau règlement sur les PIIA constitue toutefois une mesure transitoire en ce qui concerne les constructions sur les terrains avec de fortes pentes. La mise sur pied d'un comité est prévue à court terme afin d'étudier plus en profondeur les impacts de ce type de constructions et de formuler des recommandations au Conseil municipal afin de mieux encadrer les interventions sur les terrains en pente, dans une optique de développement durable.

PLAN D'URBANISME

Ces différentes modifications réglementaires découlent directement du processus consultatif mené à l'été 2021 sur les enjeux de développement. Elles visent à corriger rapidement certains des problèmes prioritaires soulevés pendant les consultations.

L'ensemble de la règlementation sera par ailleurs revu dans le cadre de la refonte du plan d'urbanisme dont le processus doit débuter à l'automne 2022 ou au plus tard à l'hiver 2023. Cette révision de la planification du territoire s'accompagnera d'une vaste consultation de la population.

Pour suivre l'évolution de la démarche, visitez
villedemont-tremblant.qc.ca/développement.

Une première patinoire couverte au Village !

Les travaux de confection du toit de la patinoire du parc Daniel-Lauzon ont suivi leur cours tout au long de l'hiver. L'assemblage de la structure de bois est maintenant terminé et les derniers travaux de finition et de paysagement seront entrepris dès ce printemps.

Rappelons que le recouvrement de la patinoire constitue, entre autres, une mesure d'adaptation aux changements climatiques afin de permettre d'utiliser la patinoire tout au long de l'hiver, sans interruption due à la météo, en plus de réduire les opérations de déneigement et de prolonger la saison de quelques semaines à l'automne et au printemps en protégeant la glace des rayons du soleil.

Le toit offrira également de nombreux avantages en été. En plus de pouvoir y jouer au hockey-balle au basketball (paniers amovibles) et au *pickleball* à l'abri de la pluie, il sera éventuellement possible d'y tenir des événements culturels ou communautaires. Le soir, un éclairage DEL à faible consommation énergétique, installé sous le toit, illuminera la surface.

Restructuration à Sentiers Mont-Tremblant

Près de quatre ans après la reprise du réseau de sentiers par le Service de la culture et des loisirs de la Ville de Mont-Tremblant, Sentiers Mont-Tremblant entre maintenant dans une nouvelle phase de son développement avec la création d'un poste de directeur/directrice du réseau de sentiers.

Cette restructuration constituait une demande de la communauté des usagers du réseau ainsi que du tout nouveau comité consultatif du réseau de sentiers, dont la présidence est maintenant assurée par Mme Katherine Verburg, récemment nommée par le Conseil municipal.

Le nouveau poste de directeur/directrice, qui relèvera directement de la direction générale, permettra de mieux répondre aux nouveaux enjeux auxquels le réseau Sentiers Mont-Tremblant est confronté depuis les dernières années :

- Achalandage accru depuis le début de la pandémie
- Résilience des sentiers face aux aléas climatiques
- Révision des modes de financement et de gestion du réseau
- Pérennité et bonification du réseau pour répondre aux besoins d'une clientèle aux exigences croissantes en matière d'aménagements, d'entretien et de kilométrage de sentiers offerts
- Diffusion efficiente des cartes et des conditions de sentiers via les différentes plateformes et applications mobiles
- Collaboration avec les réseaux partenaires limitrophes afin d'optimiser l'expérience des usagers sur le territoire
- Coopération avec la communauté des usagers notamment quant aux futurs aménagements
- Stimulation de l'implication bénévole par l'organisation de corvées de sentiers
- Cohabitation harmonieuse des différents usages dans les sentiers
- Optimisation du potentiel du réseau Sentiers Mont-Tremblant pour en faire un produit de plein air phare de la région, autant pour la population que la clientèle touristique

Cette réorganisation permettra au Service de la culture et des loisirs de concentrer ses efforts dans sa mission première, soit la programmation d'activités de loisir, l'événementiel, la culture, le soutien de l'action bénévole, le réseau de bibliothèques et la gestion des différents plateaux sportifs intérieurs et extérieurs avec, notamment, l'ajout à l'été 2022 du tout nouveau Centre sportif.

D'ici l'entrée en poste du futur directeur ou de la future directrice du réseau, qui devrait avoir lieu d'ici ce printemps, le Service de la culture et des loisirs continuera d'assurer la gestion des sentiers en portant une attention particulière à la qualité du damage et de l'entretien hivernal.

SENTIERS
Mont-Tremblant

Neuf municipalités nouvellement desservies par le SSIMT

Depuis le 1er janvier 2022, neuf municipalités de la MRC des Laurentides, auparavant desservies par la Régie intermunicipale Nord-Ouest Laurentides (RINOL), sont dorénavant couvertes par le Service de sécurité incendie Mont-Tremblant (SSIMT).

Amherst, Arundel, Barkmere, Huberdeau, La Conception, La Minerve, Lac-Supérieur, Montcalm et Mont-Blanc se joignent ainsi aux municipalités de Brébeuf et Lac-Tremblant-Nord, déjà desservies par Mont-Tremblant en matière de services incendie. Les quelques 48 pompiers de ces municipalités ont été intégrés au sein du SSIMT à titre de pompiers à temps partiel.

Ces ententes de services incendie, d'une valeur de près de 2 M $, sont d'une durée initiale de cinq ans et sont renouvelables. Les municipalités desservies qui disposent de casernes sur leur territoire les conservent et en demeurent responsables. Quant aux véhicules d'intervention appartenant à la RINOL, ceux-ci ont été rachetés par chacune des municipalités propriétaires d'une caserne. Mont-Tremblant assure pour sa part la gestion et l'entretien des véhicules et des casernes.

Cette démarche s'inscrit dans les orientations du Plan stratégique 2019-2023, soit de favoriser le développement de nouvelles ententes intermunicipales et d'optimiser les ressources et la performance organisationnelle pour offrir de meilleurs services à la population.

AUGMENTATION D'EFFECTIFS

Afin d'offrir un temps de réponse conforme au schéma de couverture de risques (en révision présentement), 6 pompiers additionnels ont été embauchés, portant à 43 le nombre de pompiers centraux du SSIMT, dont 16 en garde interne. Avec l'intégration des 48 pompiers périphériques, le Service pourra compter sur un total de 91 pompiers dans ses effectifs.

BONIFICATION DE LA GARDE INTERNE

En plus des 4 pompiers de garde 24/7 à la caserne 52 située au Village, le SSIMT assignera 4 pompiers en garde interne entre 7 h et 19 h à la caserne 51 (chemin de Brébeuf, secteur Centre-ville).

Cet ajout est réalisé avec un impact nul sur le compte de taxes tremblantois grâce aux ententes intermunicipales qui prévoient une contribution financière des municipalités desservies, tout en permettant des économies d'échelle.

PREMIERS RÉPONDANTS

Deux des municipalités se sont par ailleurs prévalues du service de premiers répondants offert par le SSIMT sur le territoire de Mont-Tremblant, soit La Conception et Brébeuf. Leurs citoyens et citoyennes pourront ainsi compter sur une aide complémentaire aux services ambulanciers lors de certains incidents de santé mettant la vie des personnes en danger.

MEILLEUR TEMPS DE RÉPONSE

Pour la population de Mont-Tremblant, l'ajout de pompiers en garde interne à la caserne 51 permettra d'améliorer le temps de réponse, notamment au centre-ville, et ce, tant pour les interventions en matière d'incendie que pour les services de premiers répondants.

La Ville obtient une nouvelle attestation « ICI on recycle + »

LA VILLE DE MONT-TREMBLANT EST FIÈRE D'ANNONCER QUE L'HÔTEL DE VILLE A OBTENU UNE NOUVELLE ATTESTATION DE NIVEAU *PERFORMANCE* AU PROGRAMME « ICI ON RECYCLE + ». IL S'AGIT DE LA TROISIÈME ATTESTATION OBTENUE PAR L'HÔTEL DE VILLE DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME DEPUIS 2010.

« ICI on recycle + » est un programme de reconnaissance ayant comme objectif d'honorer les organisations proactives et engagées à améliorer leur performance en gestion des matières résiduelles. Quant à la certification *Performance*, elle est décernée aux organisations qui ont mis en place des actions visant une saine gestion des matières résiduelles.

L'hôtel de ville se classe 3e de sa catégorie parmi 25 villes des Laurentides qui ont reçu une attestation *Performance*. Mont-Tremblant s'est par ailleurs taillé la 6e place sur 27 dans le secteur d'activité *Administrations publiques*.

En prévision de cette demande d'attestation, une étude des matières résiduelles de l'hôtel de ville avait été réalisée en décembre 2020. Pendant une semaine, 100 % des ordures ainsi que des matières recyclables et compostables générées par les activités de l'hôtel de ville avaient été accumulées, pesées et triées afin de dresser un portrait des matières résiduelles produites. Cette étude avait permis de constater que 68 % de ces matières étaient par la suite valorisées par le recyclage ou le compostage.

Toujours dans l'objectif de s'améliorer et de se dépasser, la Ville désire se fixer un nouvel objectif : recycler et composter au moins 75 % des matières résiduelles de l'hôtel de ville d'ici la fin 2022, faisant en sorte d'atteindre et même de surpasser les objectifs provinciaux de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Avec cette attestation renouvelée et un nouvel objectif ambitieux, la Ville souhaite inspirer l'ensemble des industries, commerces et institutions (ICI) de son territoire à s'engager dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques en gestion des matières résiduelles.

ICI on recycle +

Pour plus d'information sur les modalités du programme, visitez **recyc-quebec.gouv.qc.ca/ici-on-recycle** ou contactez le Service de l'environnement et du développement durable : **environnement@villedemont-tremblant.qc.ca** ou **819 425-8614**.

ÊTES-VOUS BIEN PROTÉGÉS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU ?

AVIS AUX CITOYENS

20 avril 2022 : date limite pour se conformer au règlement sur les clapets antiretours.

Quelle que soit l'année de construction, le propriétaire de toute construction desservie par le réseau d'égout sanitaire, pluvial ou unitaire **doit installer des protections contre les dégâts d'eau, notamment des clapets antiretours***, pour éviter tout refoulement, et en faire la vérification et l'entretien chaque année. Ces obligations sont effectives depuis le 21 avril 2021 – date d'entrée en vigueur du *règlement (2021)-184 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau* – et les propriétaires ont **jusqu'au 20 avril 2022** pour s'y conformer.

À défaut de procéder à cette installation, le propriétaire assume l'entière responsabilité de tout dommage lié à un refoulement.

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT

En plus de toutes les autres normes prévues au *Code national de la plomberie*, de tels clapets doivent être installés sur les branchements horizontaux recevant les eaux usées ou pluviales de tous les appareils, notamment les renvois de plancher, fosses de retenue, intercepteurs, drains de fondation, réservoirs et tous les autres siphons, installés sous le niveau de la rue, de même que toute conduite de déversement via laquelle est susceptible de survenir un refoulement ou un dégât d'eau.

**Clapet antiretour : dispositif étanche de protection contre les refoulements permettant l'écoulement unidirectionnel vers le réseau d'égout.*

Pour plus d'information, consultez le règlement à **villedemont-tremblant.qc.ca/clapet** ou contactez le Service des travaux publics au **819 425-8614** ou **travauxpublics@villedemont-tremblant.qc.ca**.

ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

INSCRIVEZ-VOUS !

villedemont-tremblant.qc.ca/alertes
819 425-8614

En cas d'alerte, soyez joignables rapidement par téléphone filaire, sur votre mobile, par SMS (texto) ou par courriel, selon votre préférence.

Toutes les personnes qui habitent ou travaillent à Mont-Tremblant ainsi que les gestionnaires d'établissements commerciaux et institutionnels sont invités à s'inscrire et créer leur profil d'alerte personnalisé dès maintenant !

Programme de subvention pour venir en aide aux entreprises

En juin 2021, la Ville a adopté un règlement pour la mise en place d'un programme d'aide aux entreprises.

Cette aide, sous forme de subvention, permet la relance économique des entreprises du territoire ayant subi un impact majeur lié à la pandémie.

Gens d'affaires, vérifiez dès maintenant si votre entreprise et votre projet de relance sont admissibles à une subvention pouvant atteindre jusqu'à 20 000 $!

En 2021, cinq entreprises ont bénéficié de subventions totalisant 85 235 $. Ces subventions ont permis de générer 228 583 $ en investissements et de créer ou maintenir 54 emplois.

Ce programme est administré en collaboration avec la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides.

INFORMATION

819 681-3373 ou **adrylie@cdemrclaurentides.org**
villedemont-tremblant.qc.ca/affaires

Vous souhaitez démarrer un projet commercial ou industriel, développer ou vendre votre entreprise ? Contactez-nous !
819 681-6404 | dem@villedemont-tremblant.qc.ca

RESTOS ET COMMERCES

Livraison locale Eva

BÉNÉFICIEZ DE CE SERVICE DISPONIBLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE !

Avis à la population et aux gens d'affaires en restauration et commerce de détail : un nouveau service de livraison est disponible à Mont-Tremblant. Profitez-en dès maintenant !

Pour les citoyens, villégiateurs et touristes qui souhaitent commander un produit ou un repas, il suffit de télécharger l'application dans l'App Store ou via Google Play pour commencer l'expérience.

Pour les entreprises, l'utilisation de ce service est GRATUITE : il suffit de s'inscrire !

Pour plus de détails ou pour connaître la liste des commerces participants, consultez le site **eva.coop**.

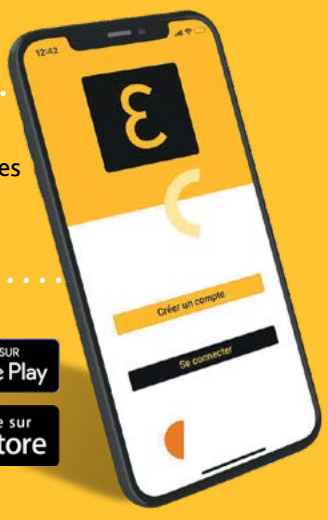

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Ce projet est le fruit d'une collaboration de plusieurs organismes partenaires de la région.

RELANCE ÉCONOMIQUE

DEM soutient la communauté d'affaires

Le Service de développement économique (DEM) a travaillé activement à mettre en place diverses actions pour venir en aide aux entreprises depuis le début de la pandémie :

- Terrasses extérieures dans les secteurs Centre-ville, Village et Centre de villégiature Tremblant
- Hébergements pour travailleurs dans certains immeubles municipaux du secteur Village
- Stationnements publics secteurs Centre-ville et Village
- Programme d'aide aux entreprises – 300 000 $ disponibles sous forme de subventions pour des projets de relance
- Assouplissement à la réglementation d'urbanisme
- Participations financières à divers projets, notamment :
  - Bons d'achat DOUBLEZ et CÉLÉBREZ
  - Vifest
  - Animation de rues
  - Mesures sanitaires/protection
  - Projet de livraison locale Eva

DEM chapeaute présentement plusieurs dossiers importants pour le territoire, notamment :

- Logements abordables
- Diversification économique
- Aide aux entreprises

Suivez l'actualité économique du DEM à :
villedemont-tremblant.qc.ca/affaires

ÉTEIGNEZ
VOS LUMIÈRES

Une heure pour la Terre
26 mars 2022 - 20 h 30
60 minutes

Une heure pour la Terre

JOIGNEZ-VOUS AUX EFFORTS
DES COMMUNAUTÉS DU MONDE ENTIER
EN ÉTEIGNANT SYMBOLIQUEMENT
VOS LUMIÈRES PENDANT UNE HEURE !

Pour en savoir plus : **wwf.ca/fr/earth-hour**

Distribution de compost

SAMEDI 21 MAI

Cette année encore, la Ville de Mont-Tremblant organisera pour sa population une distribution gratuite de compost.

- Pour les petites quantités, les citoyens et les citoyennes devront apporter leurs propres pelles et contenants, et effectuer le chargement de compost de manière autonome. Un remplissage mécanique sera offert pour les remorques.
- Une preuve de résidence requise (copie du compte de taxes, facture d'électricité, permis de conduire, carte Accès ou Vivre Mont-Tremblant).
- Limite par résidence : 1 remorque standard de 4 x 8 x 2 pieds.

HORAIRE DE LA DISTRIBUTION

Adresses civiques impaires
8 h 30 à 12 h
Adresses civiques paires
13 h à 16 h 30

Tous les sacs de type plastique, même compostables, sont interdits dans le bac brun !

RAPPEL

Qu'ils soient identifiés comme compostables, biodégradables ou oxodégradables, les sacs de type plastique sont refusés dans la collecte de matières organiques.

Si des sacs de ce type sont détectés dans votre bac, celui-ci ne sera malheureusement pas ramassé pour éviter de contaminer tout le chargement : pensez-y !

Les résidus organiques peuvent être déposés directement dans votre bac, sans être emballés. Si vous tenez à les emballer, faites-le avec des sacs de papier brun ou des feuilles de papier journal. Vous pouvez d'ailleurs vous bricoler des cornets de papier journal en origami pour votre corbeille de cuisine. Coût de l'opération : 0 $! Pour d'autres trucs et astuces, visitez **villedemont-tremblant.qc.ca/trucsdubac.** Et souvenez-vous que votre meilleur ami pour trier vos matières, c'est l'application ÇA VA OÙ?, disponible sur le Web, l'App Store et Google Play.

ÇA VA OÙ?

Collecte printanière d'encombrants

La collecte commencera **le lundi 23 mai.** Vous devrez donc sortir vos encombrants le dimanche 22 mai.

CONSIGNES IMPORTANTES

- Maximum de 3 encombrants collectés par adresse civique (poids et dimensions maximales par objet : 100 livres (45 kg) et 1 m^3).
- Consultez la liste des encombrants acceptés à **villedemont-tremblant.qc.ca/encombrants.**
- Une fois la semaine de collecte terminée, il est inutile de laisser vos gros rebuts en bordure du chemin, puisqu'ils ne seront pas collectés après le vendredi 27 mai.

Horaire de l'écocentre

HEURES D'OUVERTURE

Du 4 janvier au 2 avril
Mardi au vendredi : **9 h à 16 h 30**
Samedi : **9 h à 15 h**

Du 4 avril au 7 mai
Lundi au vendredi : **9 h à 16 h 30**
Samedi : **9 h à 15 h**

Du 8 mai au 18 septembre
Lundi au vendredi : **9 h à 16 h 30**
Samedi : **9 h à 15 h**
Dimanche : **10 h à 15 h**

Lorsque vous vous présentez à l'écocentre, n'oubliez pas d'avoir avec vous une preuve de résidence (compte de taxes, permis de conduire, carte Accès ou Vivre Mont-Tremblant).

60, chemin de Brébeuf | 819 425-8614
villedemont-tremblant.qc.ca/ecocentre

Abattage d'arbres

N'oubliez pas qu'il est obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation (permis) avant d'abattre tout arbre de plus d'un (1) pouce de diamètre sur votre terrain. L'émondage, l'élagage et l'étêtage (coupe du sommet de l'arbre) sont également encadrés ainsi que tout contrôle de la végétation en bordure d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide.

Afin d'obtenir ce certificat d'autorisation gratuit, vous devez compléter le formulaire de demande d'abattage d'arbres n° 11 que vous pouvez vous procurer à l'hôtel de ville ou à **villedemont-tremblant.qc.ca/abattage**.

Par ailleurs, selon votre situation, une inspection de votre terrain pourrait être requise.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis juillet 2021, il est obligatoire de planter des espèces d'arbres indigènes dans le cadre de toute renaturalisation de votre terrain.

RENSEIGNEMENTS
- environnement@villedemont-tremblant.qc.ca
- 819 425-8614

21 AU 23 MAI

Le week-end des ventes-débarras

PUBLICISEZ VOTRE VENTE-DÉBARRAS GRÂCE À NOTRE CARTE INTERACTIVE !

Les Tremblantois et Tremblantoises qui désirent publiciser leur vente-débarras doivent s'inscrire en ligne à **villedemont-tremblant.qc.ca/ventedebarras avant le 18 mai.**

La carte interactive des ventes-débarras sera mise en ligne sur le site Internet de la Ville **le 20 mai.** Aucune carte en format papier ne sera distribuée.

RAPPEL

Aucun permis n'est requis pour organiser une vente-débarras, mais quelques règles s'appliquent :

- Pour des raisons de sécurité, la vente-débarras doit se tenir sur la propriété privée et non sur la rue ou les trottoirs
- Une seule enseigne est autorisée (maximum 0,5 m^2) et celle-ci doit être installée sur la propriété où a lieu la vente-débarras, au maximum quatre jours avant le début de la vente, et doit être retirée immédiatement après

Permis de construction

N'OUBLIEZ PAS DE LE DEMANDER!

Vous avez un projet de nature résidentielle, commerciale ou industrielle ? Votre responsabilité est de vérifier quelles sont les règles applicables à votre projet et de les respecter. Informez-vous auprès du Service de l'urbanisme !

En effet, tout projet de construction, de rénovation, d'agrandissement ou de transformation nécessite l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Dans certains cas, l'autorisation du Conseil municipal est nécessaire par voie de résolution, notamment pour les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et les dérogations mineures.

Pour accéder aux formulaires de demandes de permis ou de certificats d'autorisation, visitez **villedemont-tremblant.qc.ca/permis**.

Le délai d'émission d'un permis ou d'un certificat d'autorisation peut varier entre 2 et 30 jours, selon la nature du projet et la période de l'année.

TRAVAUX NE NÉCESSITANT PAS DE PERMIS

Certains travaux ne requièrent aucun permis :

- **Abri à bois**
- **Annexe au bâtiment principal servant à l'entreposage d'équipements domestiques**
- **Clôture, haie et muret ornemental et de soutènement***
- **Foyer, four et barbecue extérieur**
- **Galerie***
- **Quai***
- **Remise***
- **Sauna**
- **Serre**
- **Spa et bain-tourbillon extérieur***

*Un dépliant explicatif est disponible au Service de l'urbanisme et en ligne à **villedemont-tremblant.qc.ca/depliants.**

La réglementation d'urbanisme est disponible à **villedemont-tremblant.qc.ca/reglements-urbanisme.**

SERVICE DE L'URBANISME
- 1145, rue de Saint-Jovite
- 819 425-8614

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h 30

SANS RENDEZ-VOUS
Lundi au vendredi : 13 h à 16 h 30

Abris d'auto temporaires

15 AVRIL : DATE LIMITE POUR LE RETRAIT DES ABRIS ET LE DÉMONTAGE DES STRUCTURES

Merci à l'avance de votre collaboration !

Rinçage du réseau d'aqueduc et inspection de bornes d'incendie

La Ville de Mont-Tremblant désire aviser la population que des travaux de rinçage du réseau d'aqueduc et d'inspection des bornes d'incendie seront réalisés de la mi-mai à la fin juin, en semaine, soit du lundi au vendredi.

AVERTISSEMENT : RISQUES D'EAU TROUBLE OU COLORÉE

En raison de ces travaux, il est possible que vous constatiez une baisse de pression ou la présence d'eau trouble ou colorée. Ainsi, avant d'utiliser l'eau de l'aqueduc, vérifiez que son apparence est conforme. Si ce n'est pas le cas, ouvrez les robinets d'eau froide et laissez couler l'eau jusqu'à ce qu'elle redevienne incolore. Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau.

Ces travaux visent à maintenir le bon état de notre réseau d'eau potable.
Merci de votre compréhension !

Pour tout renseignement, contactez le Service des travaux publics :
- **travauxpublics@villedemont-tremblant.qc.ca**
- **819 425-8614**

Opération printanière de balayage des rues

Dès la fin de la fonte des neiges et pour une durée de six semaines, l'équipe des travaux publics procédera au balayage des rues afin de ramasser les matières et les débris qui se sont accumulés au cours de l'hiver.

Merci de ne pas racler, balayer, déposer ou souffler les feuilles, le gazon coupé, le sable ou tout autre débris dans les rues, puisqu'il s'agit d'une infraction au *règlement (2011)-125.*

Bon nettoyage de printemps !

zenbus

Suivez votre bus en **TEMPS RÉEL**

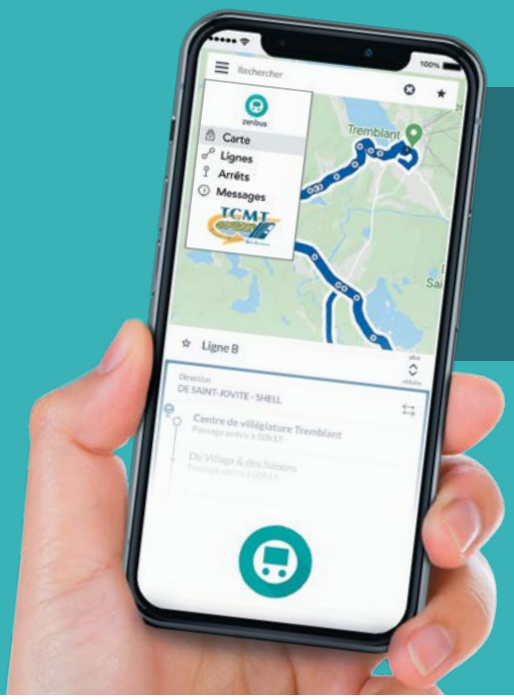

Téléchargez l'appli sur

Les horaires pourraient être modifiés en fonction de l'évolution de la situation pandémique. Nous vous invitons à visiter **villedemont-tremblant.qc.ca/tcmt** pour les dernières mises à jour, ou encore mieux, à télécharger les applications Zenbus et Transit (transitapp.com).

À MONT-TREMBLANT, LE TRANSPORT EN COMMUN EST TOUJOURS GRATUIT POUR TOUT LE MONDE : PROFITEZ-EN !

Centre d'entraide la Samaritaine de Mont-Tremblant

Rendez-vous à la Samaritaine en minibus les mercredis !

NAVETTE GRATUITE

	MERCREDIS*					
Départ – La Samaritaine (120, ch. de Brébeuf)	–	12 h 45	13 h 15	13 h 45	14 h 15	14 h 45
Rue de Saint-Jovite et rue Légaré	12 h 20	12 h 50	13 h 20	13 h 50	14 h 20	14 h 50
Rue Proulx et rue Anne-Désirée-Godin	12 h 23	12 h 53	13 h 23	13 h 53	14 h 23	14 h 53
Rue Vaillancourt et rue du Portail	12 h 25	12 h 55	13 h 25	13 h 55	14 h 25	14 h 55
Rue du Moulin et rue Latreille	12 h 27	12 h 57	13 h 27	13 h 57	14 h 27	14 h 57
Rue de Saint-Jovite entre les rues Charbonneau et Labelle (face au presbytère)	12 h 30	13 h 00	13 h 30	14 h 00	14 h 30	15 h 00
Rue Léonard et allée des Cimes	12 h 32	13 h 02	13 h 32	14 h 02	14 h 32	15 h 02
Arrivée – La Samaritaine (120, ch. de Brébeuf)	12 h 36	13 h 06	13 h 36	14 h 06	14 h 36	–

* Service offert à l'année, sauf la première semaine de janvier, les vacances de la construction et les deux dernières semaines de décembre.

Conseils de prévention

VOICI QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ AFIN DE PRÉVENIR LES ENTRÉES PAR EFFRACTION ET LES VOLS

- Lors de vos absences, surtout prolongées, avisez un voisin en qui vous avez confiance. Ce dernier sera plus vigilant à l'égard de votre domicile et portera une attention particulière aux allées et venues à votre demeure, aux véhicules qui peuvent sembler suspects et à tout rôdeur dans le voisinage. Plusieurs interventions policières ont permis l'arrestation de suspects grâce à la vigilance du voisinage.
- Faites ramasser le courrier, les journaux et déblayer l'entrée. Ce sont des gestes qui évitent de dévoiler votre absence.
- Verrouillez les portes, même si vous êtes présents à la maison, et taillez les arbustes et les haies afin que la résidence soit visible. Éclairez adéquatement tous les accès à votre résidence et utilisez une minuterie pour régler l'éclairage tant intérieur qu'extérieur.
- Ne laissez pas d'objets accessibles pouvant servir à s'introduire dans votre résidence (échelle, outils, etc.) ni objets pouvant être aisément volés (tondeuse, bicyclette, souffleuse à neige, etc.).
- Au besoin, installez des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres, etc.) sur vos fenêtres et portes coulissantes, et renforcez les cadres de porte en bois d'une plaque de métal à la hauteur de la serrure.
- Faites installer un système d'alarme et utilisez-le même lorsque vous êtes à la maison.

La collaboration de la population est essentielle au travail des policiers. Si vous apercevez une personne suspecte dans votre secteur, notez une brève description de celle-ci : le sexe, l'âge approximatif, la couleur des vêtements et les signes particuliers, tels que des tatouages, cicatrices ou bijoux particuliers. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation ainsi que la couleur et la marque.

SI VOUS REMARQUEZ UNE ACTIVITÉ SUSPECTE DANS VOTRE ENTOURAGE, N'HÉSITEZ PAS À APPELER AU 310-4141.

POUR JOINDRE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

- En cas d'urgence, composez immédiatement le **911**. Lors d'interruptions du service téléphonique, les répondants disposent des données de la personne qui appelle.
- Si vous vous trouvez dans une municipalité qui n'est pas desservie par le **911**, contrairement aux municipalités de la MRC des Laurentides, composez le **310-4141** ou ***4141** sur votre cellulaire.
- S'il s'agit d'une demande administrative ou d'une demande d'information, ou pour joindre un membre du personnel en particulier, vous devez composer le numéro de téléphone du poste principal de la MRC des Laurentides, soit le **819 326-3131** entre 8 h 30 et 16 h 30.
- Pour obtenir des informations d'ordre général, vous pouvez consulter le site Internet de la Sûreté du Québec à **sq.gouv.qc.ca**.

Utilisation adéquate et sécuritaire d'un barbecue au propane

L'UTILISATION DU BARBECUE AU PROPANE COMPORTE DES RISQUES IMPORTANTS DE BLESSURES, D'EXPLOSION ET D'INCENDIE. IL FAUT DONC SAVOIR COMMENT L'UTILISER, L'ENTRETENIR ET L'ENTREPOSER EN TOUTE SÉCURITÉ.

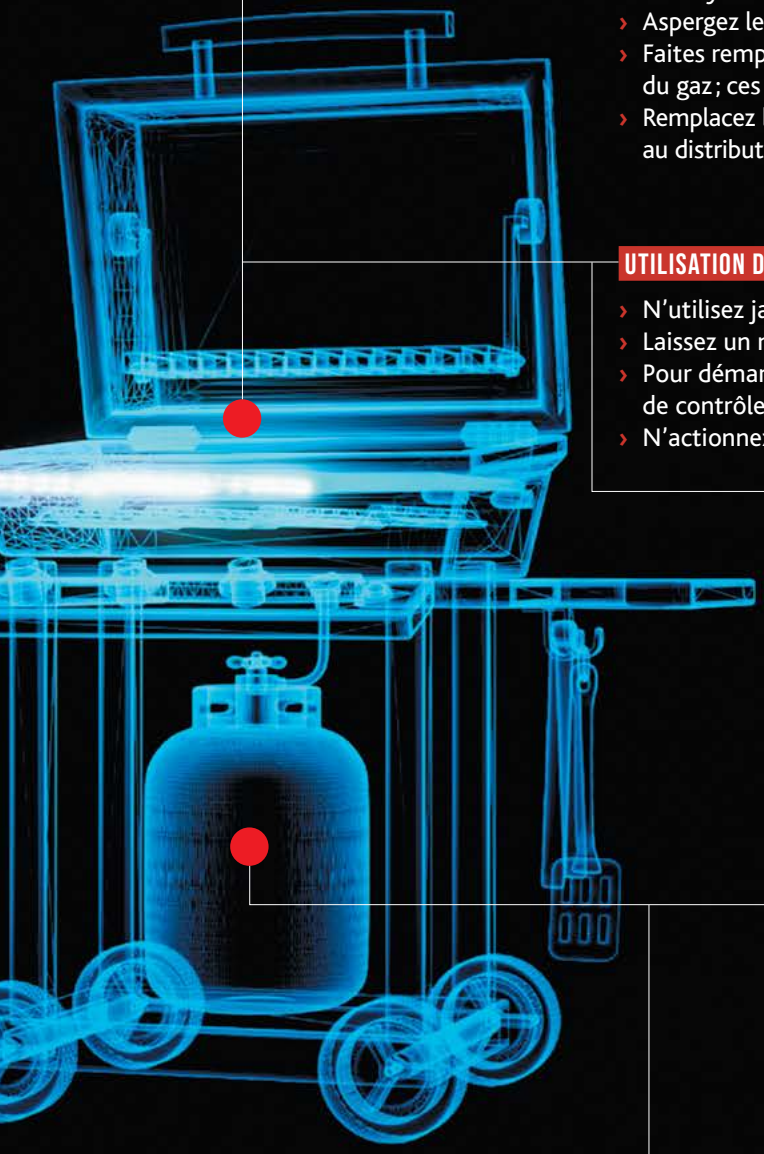

VÉRIFICATION DU BARBECUE AVANT LE PREMIER USAGE DE LA SAISON

- Retirez toutes les pièces mobiles
- Nettoyez l'intérieur et l'extérieur de l'appareil, ainsi que les pièces mobiles
- Aspergez les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites
- Faites remplacer les pièces défectueuses si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz ; ces bulles confirment qu'il y a une fuite
- Remplacez les bonbonnes défectueuses ou âgées de plus de 10 ans en les remettant au distributeur de propane. Ne les jetez jamais au rebut, car elles pourraient exploser

UTILISATION DU BARBECUE

- N'utilisez jamais un barbecue à l'intérieur
- Laissez un mètre (3 pi) entre le barbecue et la structure ou le mur
- Pour démarrer le barbecue : ouvrez le couvercle, ensuite le gaz, puis un des boutons de contrôle et actionnez le bouton de démarrage
- N'actionnez jamais le bouton de démarrage plus de deux fois
- Surveillez en permanence un barbecue en fonction. Afin d'éviter les brûlures, ne laissez personne s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé
- Éteignez l'appareil en fermant d'abord le robinet de la bonbonne et ensuite, une fois la flamme éteinte, les boutons de contrôle
- Après son utilisation, placez le barbecue loin d'une porte ou d'une fenêtre afin d'éviter l'infiltration de gaz dans la maison en cas de fuite
- Ne laissez pas le barbecue dans un endroit frais et humide, propice aux toiles d'araignées, qui représentent un risque d'incendie

TRANSPORT DE LA BONBONNE EN VOITURE

- Gardez la bonbonne bien immobilisée en position debout
- Assurez-vous que la valve de sécurité est bien fermée
- Gardez une fenêtre ouverte ou le coffre entrouvert
- Assurez-vous que les bonbonnes de 20 kg (45 lb) sont munies d'un bouchon d'étanchéité.

Que faire...

SI LA BONBONNE PREND FEU

- Si le feu se situe à la sortie du robinet de la bonbonne, éloignez-vous rapidement et composez le 911. Ne tentez pas d'éteindre le feu

SI LE BARBECUE PREND FEU

- Fermez le robinet de la bonbonne, si possible
- Fermez le couvercle pour étouffer le feu
- Composez le 911
- Ne tentez pas d'éteindre le feu avec de l'eau. Utilisez un extincteur portatif approprié, comme celui à poudre de type ABC
- Faites inspecter le barbecue par un professionnel avant de le réutiliser

Risque élevé d'incendies au printemps

LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE MONT-TREMBLANT (SSIMT) NOTE UNE TENDANCE À LA HAUSSE DES INCENDIES AYANT COMME SOURCES DE CHALEUR DES ARTICLES DE FUMEURS QUI ONT ÉTÉ JETÉS NÉGLIGEMMENT DANS DES CONTENANTS DESTINÉS AUX VÉGÉTAUX OU DANS DES ZONES DE VÉGÉTATION.

POURQUOI ÊTRE PLUS PRUDENT AU PRINTEMPS ?

- Le danger d'incendie est accru en avril et mai, car beaucoup de petits combustibles secs sont présents sur les terrains dégagés. De plus, la verdure n'est pas encore installée. Ce sol sec favorise donc la propagation du feu.
- L'indice d'incendie n'est pas encore disponible ou l'est depuis peu (il est diffusé à partir de la mi-mai). Les résidents ne connaissent donc pas le niveau de danger d'incendie.
- Le danger d'incendie lié aux petits combustibles fluctue rapidement en zone périurbaine. En forêt, il grimpe progressivement et diminue lorsqu'il y a des pluies significatives. Même si le danger est bas ou modéré en forêt, il peut être élevé en zone périurbaine.

PETITS TRUCS POUR ÉVITER DE GROS DOMMAGES

- Arrosez régulièrement votre jardin, vos plantes, vos haies, votre paillis, etc., tout en respectant la réglementation d'arrosage de la Ville.
- Privilégiez les pots en argile, car ils conservent mieux l'humidité et ne sont pas combustibles.
- Entreposez vos sacs de terre à l'abri des rayons du soleil et à l'écart de tout matériau combustible.
- Avant de faire un feu en plein air, visitez **villedemont-tremblant.qc.ca/feux** et consultez-y l'indice de la SOPFEU.
- Éliminez les débris de bois et d'herbe par le compostage et le déchiquetage plutôt que d'effectuer des brûlages domestiques. Il s'agit également d'une bonne pratique à adopter au bénéfice de l'environnement.

Au printemps et au début de l'été, les zones de végétation sont plus sèches et donc plus propices aux incendies.

Gare aux mégots !

Ne jetez jamais vos mégots de cigarettes dans un pot de fleurs, un jardin ou une plate-bande. Plusieurs terreaux sont enrichis d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles et un mégot peut se consumer durant plus de trois heures ! Vous pourriez donc facilement déclencher un incendie sans vous en rendre compte immédiatement.

Activités culturelles estivales

Cet été encore, la Ville de Mont-Tremblant vous offrira une superbe sélection d'activités et d'événements culturels pour tous les goûts et tous les âges! Restez à l'affût de notre programmation; celle-ci sera annoncée sous peu via nos plateformes.

MARCHÉ d'été MONT-TREMBLANT

Appel de candidatures

La Ville de Mont-Tremblant est à la recherche de producteurs maraîchers ainsi que d'artisans de l'agroalimentaire et des métiers d'art pour son Marché d'été 2022. Celui-ci se tiendra les samedis du 18 juin au 10 septembre, de 9 h à 13 h, dans le stationnement du 1875, chemin du Village.

INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées à occuper un kiosque l'été prochain sont invitées à remplir le formulaire d'inscription disponible à **villedemont-tremblant.qc.ca/marche** d'ici le 29 mars.

Les producteurs et artisans dont les dossiers seront retenus par le comité de sélection auront l'opportunité d'occuper **gratuitement** un espace au Marché d'été de Mont-Tremblant. Les personnes sélectionnées recevront une confirmation dans la semaine du 18 avril.

Pour plus d'information, contactez le Service de la culture et des loisirs au **819 425-8614** ou **cultureetloisirs@villedemont-tremblant.qc.ca**.

Bibliothèques

Les bibliothèques Samuel-Ouimet et du Couvent sont ouvertes au public et il est possible de se présenter sur place afin de choisir soi-même ses livres.

SAMUEL-OUIMET

1145, rue de Saint-Jovite
- **Lundi :** 13 h à 18 h
- **Mardi :** 12 h à 18 h
- **Mercredi :** 10 h à 18 h
- **Jeudi :** 13 h à 20 h
- **Vendredi :** 10 h à 19 h
- **Samedi :** 9 h à 16 h
- **Dimanche :** 10 h à 17 h

DU COUVENT

1875, chemin du Village
- **Mardi :** 10 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h
- **Mercredi :** 10 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h
- **Jeudi :** 10 h à 13 h
- **Samedi :** 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 16 h

HORAIRE DU CONGÉ DE PÂQUES

Fermées du 15 au 18 avril inclusivement

Pour plus d'information : 819 425-8614

Programmation de la biblio

Notre équipe vous a préparé une série d'activités qui plaira autant aux tout-petits qu'aux plus grands.

Surveillez nos plateformes pour plus détails. Des activités spéciales seront annoncées sous peu !

Place de la Gare

Notre joli centre d'exposition et atelier d'artistes vous ouvre ses portes du jeudi au lundi, de 10 h à 17 h.

VENEZ Y ADMIRER LES ŒUVRES D'ARTISTES DE LA RÉGION ET RENCONTRER NOS ARTISTES RÉSIDENTS :

- Lisa Archambault | peintre
- Julie-France Côté | aquarelliste
- Josée Desharnais | peintre
- Nicholas Grant | peintre
- Martin Grondines | peintre
- Luis Paniagua | sculpteur
- Jean-Marc Pisapia | peintre

1886, chemin du Village
819 429-5529
Entrée libre

PÉRIODE D'INSCRIPTION DU 25 AVRIL AU 13 MAI

Camp de jour

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les enfants de 4 ans devront se faire obligatoirement par téléphone.

RÉSIDENTS
25 AVRIL AU 13 MAI

NON-RÉSIDENTS
2 AU 13 MAI

EN LIGNE

Scannez le code QR ou rendez-vous à **villedemont-tremblant.qc.ca/campdejour** (paiement par carte de crédit obligatoire : Visa, Mastercard ou Visa Débit)

RENCONTRE D'INFORMATION POUR LES PARENTS

13 avril, 18 h 30

La rencontre aura lieu en ligne et les informations de connexion seront disponibles à **villedemont-tremblant.qc.ca/campdejour.**

INFORMATION ET INSCRIPTION

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h : 1 877 931-6850, poste 108 (Zone Youhou - nouveau gestionnaire du camp de jour)

CAMP RÉGULIER (4 À 12 ANS)

SEMAINES 1 À 8 | 27 JUIN AU 19 AOÛT

Animation, activités variées et sorties au Domaine Saint-Bernard

SEMAINE 9 (OPTIONNELLE) | 22 AU 26 AOÛT

Activités de plein air (Domaine Saint-Bernard)

MERCREDI | JOUR DE SORTIE

En raison de la pandémie, les sorties seront annoncées quelques semaines avant le début du camp.

CAMPS SPÉCIALISÉS (5 À 12 ANS)

SEMAINE 1 | 27 JUIN AU 1ER JUILLET			
Soccer	Bijoux	Science	Dek hockey
SEMAINE 2 | 4 AU 8 JUILLET			
Danse	Plein air	Tennis	Lego
SEMAINE 3 | 11 AU 15 JUILLET			
Vélo-nature	Natation	*Scrapbooking*	Skateboard
SEMAINE 4 | 18 AU 22 JUILLET			
Pickleball	Détective	Pâtisserie	Duo-sport
SEMAINE 5 | 25 AU 29 JUILLET			
Hockey sur glace	Jeux géants	Théâtre	Olympiades
SEMAINE 6 | 1er AU 5 AOÛT			
Cuisine santé	Tennis	Golf	Patinage artistique
SEMAINE 7 | 8 AU 12 AOÛT			
Plein air	*Cheerleading*	Capsule Web	Soccer
SEMAINE 8 | 15 AU 19 AOÛT			
Duo-sport	Voyage autour du monde	Hockey sur glace	*Flag football*
SEMAINE 9 | 22 AU 26 AOÛT			
Semaine au Domaine Saint-Bernard			

TARIFS

Les tarifs 2022 seront annoncés au courant du mois d'avril. Restez à l'affût sur nos plateformes pour plus d'information.

COMPLEXE AQUATIQUE

PROGRAMMATION PRINTEMPS 2022

CROIX-ROUGE
Du 11 avril au 19 juin | 10 semaines

MISE EN FORME
Du 11 avril au 3 juillet | 12 semaines

NATATION PRÉSCOLAIRE
Cours de la Croix-Rouge

4 MOIS À 5 ANS

ÉTOILE DE MER – 4 à 12 mois avec parent (30 min.)
CANARD – 12 à 24 mois avec parent (30 min.)
TORTUE DE MER – 24 à 36 mois avec parent (30 min.)
LOUTRE DE MER – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
SALAMANDRE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
POISSON LUNE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
CROCODILE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
BALEINE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)

NATATION JUNIOR
Cours de la Croix-Rouge

5 ANS ET PLUS

JUNIOR 1
Avec parent (40 min.)
JUNIOR 2
Avec parent (40 min.)
JUNIOR 3
Avec parent (40 min.)
JUNIOR 4
Avec parent (40 min.)
JUNIOR 5
Sans parent (55 min.)
JUNIOR 6
Sans parent (55 min.)
JUNIOR 7
Sans parent (55 min.)
JUNIOR 8
Sans parent (55 min.)
JUNIOR 9
Sans parent (55 min.)
JUNIOR 10
Sans parent (55 min.)

PROGRAMME DE COURS PRIVÉS

Horaire selon vos disponibilités en communiquant avec le Complexe aquatique au **819 425-8614**.

Vous pourrez choisir le nombre de cours privés, la journée, l'heure et même la monitrice ou le moniteur si disponible.

HORAIRE DES BAINS LIBRES 7 h à 21 h, 7/7

COVID-19
Les cours sont assujettis aux directives de santé publique et les ratios sont réduits. Inscrivez-vous sans tarder !

INSCRIPTIONS

complexeaquatiquemont-tremblant.com

DU 21 MARS AU 6 AVRIL
Pour les résidentes et résidents de Mont-Tremblant

DU 28 MARS AU 6 AVRIL
Pour les résidentes et résidents de Mont-Tremblant, Brébeuf, Montcalm, Amherst, La Conception, Lac-Supérieur et Mont-Blanc

DU 31 MARS AU 6 AVRIL
Pour toutes et tous

PROGRAMME DE FORMATION

13 ANS ET PLUS

MÉDAILLE DE BRONZE (15 h + examen)
CROIX DE BRONZE (20 h + examen)
PREMIERS SOINS (16 h)
SAUVETEUR NATIONAL (40 h)
SAUVETEUR NATIONAL PLAGE (40 h)

PROGRAMME DE MISE EN FORME

ADULTES AÎNÉS

EN PISCINE
AQUAFORME 50 ANS ET + (55 min.)
AQUA DYNAMIX (55 min.)
AQUA SPINNING (55 min.)
AQUA IT (55 min.)

EN SALLE
VITALITÉ 50+
SPIN ZONE
ZUMBA
SPIN ZONE PLUS
YOGA
PILATES

ACTIVITÉS
WATER-POLO
SPÉCIAL WIBIT (parcours flottant d'agilité)

Plateaux sportifs

PARCS

HORAIRE

Les parcs suivants sont ouverts jusqu'à la mi-octobre :

- Parc de planches à roulettes*
- Parc récréatif de vélo (*pumptrack*)**
- Parc de Nos-Étoiles**
- Parc des Optimistes**
- Terrains de tennis municipaux*
- Terrains de basketball**

* 7 h à 22 h
** 6 h à 23 h

Consultez la carte des parcs à :
villedemont-tremblant.qc.ca/parcs

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Les usagers doivent porter l'équipement de protection réglementaire lors de l'utilisation des parcs suivants :

- Parc de planches à roulettes
- Parc récréatif de vélo (*pumptrack*)

ARÉNA GILLES CADIEUX

PLAGE HORAIRE

Consultez le calendrier à :

- **villedemont-tremblant.qc.ca/sportplus**
- 819 425-8614

PISTE D'ATHLÉTISME
DU TERRAIN MULTISPORT À SURFACE SYNTHÉTIQUE

Ouvert à la pratique libre selon l'horaire suivant :
Lundi au vendredi - 8 h à 22 h
Samedi et dimanche - 9 h à 22 h

Consultez le calendrier à **villedemont-tremblant.qc.ca/sportplus**.

TENNIS

Quatre terrains de tennis à surface synthétique, avec éclairage nocturne (interrupteurs situés de chaque côté de la porte d'entrée) vous attendent à l'îlot sportif Erik Guay.

Réservation obligatoire à :
villedemont-tremblant.qc.ca/sportplus

Cours et ateliers

La Ville de Mont-Tremblant vous offrira une programmation de cours et d'ateliers ce printemps. Pour connaître la programmation complète, visitez **villedemont-tremblant.qc.ca/sportplus.**

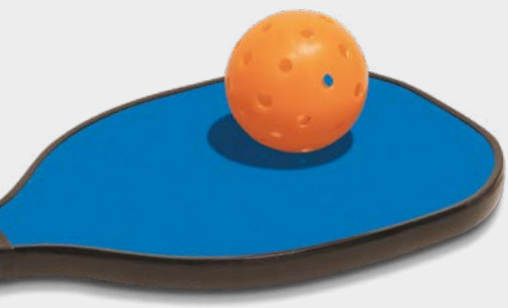

Gymnases et palestre

La programmation d'activités libres est de retour ce printemps !

Au programme : badminton, tennis léger (*pickleball*), soccer, basketball et volleyball.

NOUVEL HORAIRE

Lundi au vendredi : 19 h à 21 h 30
Samedi : 10 h à 14 h
Fin des activités en gymnase : 30 avril

Pour en savoir plus, visitez **villedemont-tremblant.qc.ca/gymnases**.

Plein air

SENTIERS
Mont-Tremblant

ACCÈS GRATUIT POUR TOUS ET TOUTES !

RAPPEL EN PRÉVISION DU DÉBUT DE LA SAISON DE VÉLO DE MONTAGNE

Merci de ne pas circuler dans les sentiers tant que ceux-ci ne sont pas secs et officiellement ouverts. L'utilisation hâtive des sentiers pourrait causer d'importants dommages à leur surface et retarder leur ouverture.

Les conditions de sentiers peuvent être consultées via TrailHUB à **villedemont-tremblant.qc.ca/trailhub** (plus d'informations ci-contre).

On peut également y signaler une situation anormale, telle qu'un arbre tombé ou sur le point de tomber, une branche dans une position dangereuse, une crevasse importante ou une passerelle défectueuse.

DOMAINE SAINT-BERNARD

ACCÈS

L'accès aux sentiers est gratuit pour les détenteurs des cartes Accès, Expérience + ou Vivre Mont-Tremblant.

domainesaintbernard.org
539, chemin Saint-Bernard, Mont-Tremblant
819 425-3588

SÉPAQ – PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT

ACCÈS

Présentez votre carte Accès ou Vivre Mont-Tremblant au poste d'accueil de la Diable ou au Centre de découverte pour recevoir gratuitement une carte d'accès annuelle à votre nom. L'émission de cette carte se fait uniquement à ces deux endroits. Pour connaître les heures d'ouverture, veuillez consulter le site Internet.

sepaq.com/pq/mot
3824, chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur
819 688-2281

Conditions de sentiers sur TrailHUB

Le réseau Sentiers Mont-Tremblant est maintenant sur TrailHUB, une application de cartes et conditions de sentiers interactive et bilingue. Les usagers peuvent prendre connaissance des conditions des sentiers en temps réel, incluant le Domaine Saint-Bernard et le P'tit Train du Nord – secteur Mont-Tremblant.

L'application Web peut être consultée via **villedemont-tremblant.qc.ca/sentiers**. Pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités, dont le géopositionnement sur carte pendant une randonnée et les notifications, rendez-vous à **villedemont-tremblant.qc.ca/appli-trailhub.**

UNE APPLI POUR OPTIMISER VOTRE EXPÉRIENCE

Rendez-vous à **villedemont-tremblant.qc.ca/appli-trailhub**, cliquez sur l'icône (« Paramètres de l'utilisateur ») et inscrivez-vous. Vous pourrez ensuite modifier vos préférences de notification. Il est également possible d'ajouter le site Internet à l'écran d'accueil de votre téléphone cellulaire pour transformer TrailHUB en appli mobile. Consultez les instructions à **support.trailhub.org/phone-app-french** ou cliquez sur l'icône . Notez qu'une application pour téléphone intelligent (iOS/Apple et Android) est en développement et sera déployée prochainement.

what3words

SOYEZ PRÊTS !

Téléchargez l'application gratuite *what3words* dès maintenant afin d'être prêts à signaler votre position aux services d'urgence, en cas de besoin.

Circuit d'hébertisme

PARCOURS WHEELER DU DOMAINE SAINT-BERNARD

UN DÉFI QUI MARIE NATURE ET ENTRAÎNEMENT !

Débutant au Centre de la nature Wheeler, ce parcours, d'une longueur de 2 km et qui contourne le lac Raynaud, propose dix stations d'exercices de différents niveaux d'intensité.

Programme municipal de golf et de tennis

Programme d'initiation ou de perfectionnement au golf ou au tennis pour les jeunes de 6 à 14 ans qui résident à Mont-Tremblant.

Le coût est partagé à parts égales entre les participants ou participantes, la Ville de Mont-Tremblant et le golf Le Maître ou l'Académie internationale de tennis André Lemaire.

INSCRIPTION

Du 21 mars au 6 avril
villedemont-tremblant.qc.ca/sportplus

TENNIS

HORAIRE

Les samedis de 13 h à 15 h,
du 14 mai au 18 juin

- Emplacement : Terrains de tennis situés au Club plage et tennis (Beach & Tennis), 2900, chemin du Village
- Portion défrayée par le participant/ la participante : 75,25 $
- 60 places disponibles (sujet à changement)

Ggolf

HORAIRE

Les samedis, du 14 mai au 18 juin
6 à 10 ans : **10 h 30 à 12 h 15**
11 à 14 ans : **13 h à 14 h 45**

- Emplacement : 100, chemin Champagne
- Portion défrayée par le participant/ la participante : 75,25 $
- 20 places disponibles – 10 places par groupe d'âge (sujet à changement)

Répertoire des organismes communautaires

CLUBS SOCIAUX

- **AFEAS**
  facebook.com/AfeasStJovite/
- **Cadets de l'air – Escadron 716 Laurentien**
  facebook.com/Escadron-716-Laurentien-Public-100960458073121/
- **Club d'astronomie Mont-Tremblant**
  astromt.org
- **Club de bridge de Mont-Tremblant**
  rezzultat.com/fr/clubs/tremblant
- **Club des Bons Vivants de Mont-Tremblant**
  819 717-3401
- **Club ornithologique des Hautes-Laurentides**
  lemoqueur.com
- **FADOQ – région des Laurentides**
  fadoqlaurentides.org | 819 429-5858

CLUBS SPORTIFS

- **Association du hockey mineur Mont-Tremblant**
  ahmmt.com
- **Club de natation Mont-Tremblant**
  natationmont-tremblant.com
- **Club de patinage artistique de Mont-Tremblant**
  cpamont-tremblant.com | 819 429-9318
- **Club de Rugby Football Mont-Tremblant**
  mtrfcwebsite.wixsite.com/mtrfc_1
- **Club de ski de fond Tremblant Nordique**
  tremblant-nordique.com | 819 687-8356
- **Club de vélo des 2 vallées (v2v)**
  clubv2v.square.site
- **Club de vélo Mont-Tremblant**
  velomonttremblant.com
- **Club Tri-Action de Mont-Tremblant**
  triactiontremblant.com
- **Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord**
  ptittraindunord.com | 450 745-0185
- **Les Archers de Mont-Tremblant**
  les-archers-de-mont-tremblant.com
- **Les Moucheurs EnDiablés**
  moucheursendiables.com
- **Ligue de Frisbee Ultimate Tremblant**
  ultimatetremblant@gmail.com
- **Ligue de pétanque du Nord**
  819 688-2835
- **Ski de fond Mont-Tremblant**
  sfmt.info | 819 425-5588
- **Soutana FC – Club de soccer Mont-Tremblant**
  soccermonttremblant.ca | 819 430-7022

SPECTACLES, ART, ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

- **Le Chœur Tremblant**
  choeurtremblant.com | 873 279-2848
- **Société du patrimoine SOPABIC**
  sopabic-patrimoine.org | 819 717-4224

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- **Centre d'action bénévole Laurentides**
  cab-laurentides.org | 819 425-8433
- **Coopérative Le Repère**
  cooplerepere.wixsite.com/cooplerepere
- **La Maison de la Famille du Nord**
  maisondelafamilledunord.com | 819 425-5407
- **La Samaritaine de Mont-Tremblant**
  lasamaritaine.ca | 819 429-5938
- **Télécommunautaire Laurentides et Lanaudière**
  tvcl.ca | 819 429-6655
- **Tornade jeunesse – Maison des jeunes**
  tornadejeunesse.qc.ca | 819 425-8983
- **Université du troisième âge**
  usherbrooke.ca/uta/prog/laurentides/mtb
  Pierrette Cardinal | 819 425-5427

SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

- **Alpha Laurentides**
  ledcl.qc.ca/Alpha.html | 1 866 887-7335
- **Association de la fibromyalgie des Laurentides**
  fibromyalgie-des-laurentides.ca
  1 877 705-7766
- **Association des personnes handicapées Clair Soleil**
  association-clairsoleil.com | 819 425-7447
- **Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides**
  aphil.ca | 819 326-5202
- **Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides**
  captchpl.org | 1 888 431-3437
- **Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (Élan CALACS)**
  lelan.org | 1 866 915-8484
- **Centre prévention suicide Le Faubourg**
  cps-le-faubourg.org | 1 866 277-3553
- **Groupe jeunes adolescents en développement (JAD)**
  groupejad.com | 819 774-1687
- **L'Écluse des Laurentides – Travail de rue**
  ecluse.org | 819 421-0352
- **L'Ombre-Elle**
  lombrelle.qc.ca | 819 326-1321
- **Nourri-Source secteur Mont-Tremblant**
  nourri-source.org/fr/laurentides
  1 866 948-5160
- **Palliacco**
  palliacco.org | 819 717-9646
- **Parents Uniques des Laurentides**
  parentsuniques.org | 819 324-1004
- **Société Alzheimer des Laurentides**
  alzheimerlaurentides.com | 1 800 978-7881
- **Tangage des Laurentides**
  tangage.ca | 819 324-2261
- **Unité Toxi des Trois-Vallées**
  ledcl.qc.ca/Unite-Toxi.html | 819 425-5666

Un seul numéro pour nous joindre

819 425-8614

Service 24/7 bilingue

Restez branchés sur votre communauté !

Inscrivez-vous à l'infolettre
villedemont-tremblant.qc.ca

LE Tremblantois

Le Tremblantois est publié par la Ville de Mont-Tremblant et est distribué gratuitement dans toutes les résidences et entreprises du territoire.

Tirage
8 000 copies

Conception et réalisation graphique
LACOM inc.

Impression
Imprimerie Léonard

Rédaction et coordination
Service des communications et des relations citoyennes

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

Première SCÈNE MONT-TREMBLANT

PROGRAMMATION 2022

38 $

1er AVR. 20 h

EMMANUEL BILODEAU
Dans le pétrin

30 $

15 AVR. 20 h

BON ENFANT
+ 1RE PARTIE : STEVE PROVOST

42 $

24 SEPT. 20 h

LISA LEBLANC
Chiac Disco

32 $

7 OCT. 20 h

MICHEL FAUBERT
Le chant du silence

36 $

22 OCT. 20 h

DOMINIQUE FILS-AIMÉ
Three Little Words

42 $

4 NOV. 20 h

LUCE DUFAULT
Dire combien je t'aime, sur scène

30 $

18 NOV. 20 h

Plateau double :
ENDRICK AND THE SANDWICHES - *Sunny Soul*
LES SHIRLEY - *Forever is now*

36 $

2 DÉC. 20 h

ÉMILE BILODEAU
Petite nature

38 $

9 DÉC. 20 h

THE BOX
Retour aux sources

INFORMATION ET BILLETTERIE

villedemont-tremblant.qc.ca/premierescene
819 425-8614

Les détenteurs et détentrices de la carte Accès ou Vivre Mont-Tremblant bénéficient d'un rabais de **10 %**.

Merci à nos partenaires !

L'information du Nord — Ste-Agathe | Mont-Tremblant | Vallée de la Rouge

Tremblant Express — Depuis | Since 1993

SALLE DE SPECTACLE DE L'ÉGLISE DU VILLAGE
1829, chemin du Village, Mont-Tremblant

BILLETTERIE
- En ligne à **villedemont-tremblant.qc.ca/premierescene**
- En personne, à l'accueil du Service de la culture et des loisirs situé au 635, rue Cadieux
- Au téléphone, avec une carte de crédit : 819 425-8614

*Frais de billetterie inclus, taxes en sus.
*Les billets de faveur ne sont ni échangeables, ni remboursables.

Tous les spectacles de Première Scène Mont-Tremblant respectent les directives de santé publique. Informez-vous avant le spectacle des consignes sanitaires en vigueur en visitant **villedemont-tremblant.qc.ca/premierescene**. Le bar pourrait être fermé.